



Document d'Information Clés

QUADRIGE PATRIMOINE – C

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Quadrige Patrimoine
Nom de l'initiateur : INOCAP Gestion
Code isin part C : FR0013324902
Site internet : www.inocapgestion.com
Contact : Appelez le 01 42 99 34 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'INOCAP Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. INOCAP Gestion est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production : 20/03/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Quadrige Patrimoine (ci-après « l'OPCVM » ou le « Fonds » ou le « FCP ») est un Fonds commun de placement de droit français. Le Fonds n'a pas de personnalité morale.
Durée : l'OPC a été créé le 05/11/2018 pour une durée de 99 ans
Objectifs : L'objectif du Fonds est de réaliser une performance annualisée nette de frais supérieure à 3%, sur une période recommandée de placement d'au moins 3 ans.

Le Fonds ne dispose pas de classification AMF.

La stratégie d'investissement est basée sur une gestion discrétionnaire basée sur l'investissement dans différentes classes d'actifs : actions, taux et monétaire.

Ce fonds cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi des valorisations des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque du portefeuille.

La stratégie taux repose sur l'arbitrage entre dette publique et dette privée et sur les durations pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la durée du portefeuille en vendant des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon. Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au taux est comprise entre 0 et 4.

La stratégie action repose sur un « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité de maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées.

Le Fonds peut investir :

- de 0 à 50% de son actif net sur des actions des pays de l'union européenne de toute capitalisation de tous secteurs,
- de 50 % à 100% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, quel que soit la notation. Les investissements dans les obligations spéculatives considérées comme à « haut rendement » c'est-à-dire les titres dont la notation est inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion) ne représenteront pas plus de 20% de l'actif net et en obligations convertibles (simples, indexées, ORA), en Obligations callable ou puttable et aux bons de souscriptions.
- De 0 à 10% maximum de son actif net dans des OPC (OPCVM ou FIA) de tout type de classification

Le portefeuille du FCP peut être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change hors euro.

Le FCP pourra intervenir sur des futures et options listées pour couvrir le portefeuille au risque marché ou action dans la limite de 100% de l'actif net.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext), par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque vendredi non férié de la Bourse de Paris.

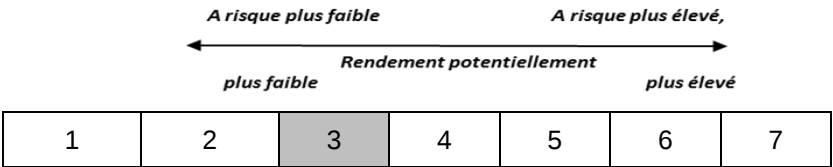
Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Assurance : Non applicable

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 7 ne permet pas de

garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.
Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur
Risque de crédit : Risque de dégradation ou de défaut pendant la période de détention de la qualité d'un émetteur
Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le risque de perte en capital est limité au montant investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.
Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 3 ans.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Minimum : il n'existe pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 880 €	7 260 €
	Rendement annuel moyen	-31.24%	-10.11%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 790 €	9 480 €
	Rendement annuel moyen	-12.12%	-1.75%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 170 €	10 490 €
	Rendement annuel moyen	1.73%	1.62%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 100 €	11 320 €
	Rendement annuel moyen	10.99 %	4.23%

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Que se passe-t-il si INOCAP Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il n'existe pas de système de garanti sur ce Fonds. Par ailleurs, le défaut d'INOCAP Gestion n'aura pas d'impact sur les actifs de l'OPCVM.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénatRIO intermédiaire ;
- 10 000 euros sont investis

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	212 €	682 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.12%	2.15%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,77 % avant déduction des coûts et de 1,62 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0.00% Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coût de sortie	0.00% Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.53% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	153 €
Coûts de transaction	0.55% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	55 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,04% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	4 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention minimale recommandée est de 3 ans en raison de la stratégie déployée dans le Fonds.

L'investisseur peut exercer son droit de rachat sans frais à tout moment, les ordres de rachat sont centralisés chaque vendredi de bourse ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris). Un rachat de l'investisseur avant la fin de la durée de placement recommandé pourrait avoir une incidence sur le rendement de l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à INOCAP Gestion :

- Par courrier à l'adresse suivante : 19 rue de Prony – 75017 – Paris – France ;
- Par téléphone au numéro suivant : 01 42 99 34 60 ;
- Par email à l'adresse suivante : contact@inocapgestion.com
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société de gestion ou votre distributeur

Autres informations pertinentes ?

Les informations relatives aux performances passées du fonds sont publiées sur le site internet www.inocapgestion.com.

Le nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées est de 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création du Fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées le sont toutes charges incluses.

Date de création de l'OPCVM : 07/06/2019

Devise : euro

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : La documentation réglementaire de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : INOCAP Gestion – 19, rue de prony 75017 Paris – Tél : 01 42 99 34 60.

- lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : les valeurs liquidatives sont disponibles sur son site internet www.inocapgestion.com

L'OPCVM ne promeut pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens du Règlement (UE) 2019/2088. En effet, la stratégie de gestion opportuniste du fonds ne permet pas une bonne prise en compte des risques en matière de durabilité dans la gestion de l'OPCVM.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il lui est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité d'INOCAP Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.inocapgestion.com

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par téléphone à l'adresse email suivante : contact@inocapgestion.com

Les informations clés ici fournies sont exactes et à jour au 20/03/2024